



Réunion audioconférence Drfip 44 – Organisations syndicales – 07/05/2020

Mme PY (Directrice Drfip44) a procédé à une conférence téléphonique avec l'ensemble des chefs de service pour préparer la reprise. Elle a constaté une **certaine sérénité pour cette reprise**. Elle a insisté sur le fait que le 11/05 est un point de départ d'une nouvelle phase. Seul.les les agent.es convoqué.es par le chef de service doivent revenir en présentiel le 11/05. L'enjeu est de pouvoir respecter les gestes barrières, avec de

nouvelles règles de vie, nous sommes donc sur une logique d'étalement des retours. Pour la directrice, « il vaut mieux prendre son temps plutôt que de mal faire les choses ». Il reste encore des aménagements matériels à faire par exemple. Les agents dits « fragiles » (qui restent chez eux pour l'instant) doivent aussi recontacter le médecin de prévention avant toute reprise. **Sur cette question des agent.es dit « fragiles »**, le Dr Aubrun est donc incontournable, si l'agent.e n'est pas reconnu.e comme tel.le (liste appliquée de manière restrictive...), il faut passer par son médecin traitant.

La CGT demande la mise à disposition d'un memento « reprise d'activité » à transmettre à chaque agent.e pour préciser toutes les étapes de la journée de travail, avec les préconisations à chaque étape pour respecter les gestes barrières. La mise à disposition des [différentes fiches thématiques sur Ulysse 44](#) ne suffit pas.

Pour la direction, il n'y a pas de soucis majeur relevés, pour la **question de la climatisation** à l'AJV, pas encore de réponse. Les mini stations de climatisation et les ventilateurs ne doivent pas être utilisés. La Direction a recensé l'ensemble des sites équipés de climatisation avec appel au prestataire pour changer les filtres. Question en cours.

Question des **horaires qui doivent rester aménagés**, les chefs de service ont pour consigne de faire preuve de souplesse au cas par cas (problèmes de transports, gardes d'enfants...). Mais « 83 services, c'est 83 cas différents » (sécurité, obligations comptables, fermetures des locaux).

Les télétravailleurs doivent rester à domicile et ne revenir qu'à la marge en présentiel, en cas de besoin, et si c'est compatible avec une occupation des bureaux permettant le respect des gestes barrières.

Pour les masques, la Préfecture va distribuer des masques « grands publics » aux agents de l'État (mais quand et combien ?). Pour Mme PY, à ce stade, « l'employeur n'a pas obligation de fournir des masques à ses agents... ». Si l'agent prenant les transports en commun n'a pas réussi à s'en procurer, qu'il appelle son chef de service pour différer son retour en présentiel... **La CGT a une fois encore déploré le manque d'anticipation sur cette question des masques**, avec un stock sans doute insuffisant et qu'il n'y ait eu aucune distribution de prévue à chaque agent. Mme PY a informé le Préfet qu'il y avait 2 900 agents des Finances Publiques sur la Loire-Atlantique toutes directions confondues.

Sur le matériel nettoyage mis à disposition dans les services, un état des lieux, service par service a été fait mais grosses tensions sur les lingettes. Des avenants sur le ménage sont en cours avec les prestataires, listant les tâches supplémentaires et prioritaires dans le contexte. **Rappel sur la gestion des déchets** : ne pas jeter les lingettes dans les WC, ne pas mélanger matériel nettoyage usagé et papier ordinaire dans les poubelles.

Report de l'accueil des nouveaux 45 B stagiaires repoussé au 2 juin (problèmes du respect de la distanciation avec tutorat et formation). <http://www.financespubliques.cgt.fr/content/communiquer-lattention-des-controleurs-stagiaires-des-laureats-du-concours-de-categorie-c-et>

Le point sur quelques services :

- reprise progressive dans les trésoreries avec reprise d'activité des collectivités locales même s'il va y avoir du rattrapage progressivement.
- Pour les SIE, ils étaient déjà beaucoup mobilisés
- Pour les SIP, la campagne IR se déroule plutôt bien vu les circonstances, avec les différents renforts. L'accueil téléphonique est correct en taux de « décroché », les lignes en délestage des Centres De Contact sont peu utilisées. Il n'y a pas de pression pour l'instant pour des accueils physiques.
- Sur l'accueil téléphonique sur RDV, Saint Nazaire est plein jusqu'au 25 mai (de nouvelles plages de RDV vont être dégagées), pour les autres SIP, des RDV sont disponibles à quelques jours. L'ensemble des agents va reprendre le travail de façon progressive.
- Pour les SPF, reprise de l'entraide entre SPF notamment pour aider Pornic.

Modalités d'application de l'imposition/retrait des congés/RTT, la note est sortie :

celles et ceux à 100 % en ASA [se verront imputer 5 jours sur la période allant du 17 mars au 15 avril et 5 jours pour la période suivante](#), avec un calcul au prorata pour celles et ceux qui ont alterné ASA et présentiel. Pour les télétravailleurs, pas d'imputation de congés rétroactivement. Il est préconisé par la Direction que les télétravailleurs prennent des congés rapidement de leur propre initiative. **La CGT a demandé** que le détail du calcul du retrait de CA/RTT soit fourni à chaque agent pour qu'il/elle puisse exercer un recours. La Direction a dit ok.

Sur la reprise scolaire très partielle, la direction a bien conscience des difficultés, avec 0 % lundi et au mieux 50 % d'accueil par la suite. Tant que l'école n'est pas ouverte, les parents restent en ASA. S'il y a besoin d'un aménagement horaire sur la journée, ça se discute avec le chef de service. Tout est possible, comme ne venir travailler que le matin ou ne venir que les jours où l'enfant est scolarisé.

Accueil du public : la question est beaucoup abordée dans les documents de la Centrale abordant le Plan de reprise d'Activité. Pour l'instant, c'est toujours sur RDV et limité aux régisseurs et aux bons de secours, et éventuellement aux notaires (cas de remembrement avec gros volume de documents).

Une réouverture plus large sera différée au maximum dans le temps (d'où l'intérêt de maintenir une bonne qualité d'accueil téléphonique) et débutera par une phase d'accueil physique sur RDV. Pour l'instant, pas de pression du public pour une réouverture des guichets.

La Drfip44 n'a rien préparé pour une réouverture large. **La CGT alerte sur une potentielle réouverture intempestive sur ordre d'un ministre.** De plus le déconfinement à partir du 11/05 peut précipiter les choses, avec notamment une pression de la population devant nos accueils.

Débriefing des agents revenant de confinement : la question est évoquée dans les documents annexes au PRA, des questionnaires sont disponibles dans les guides donnés aux chefs de service.

Restauration collective : réouverture normalement le 18 mai pour le RIA Cambronne avec possibilité, en partie, de restauration en salle et aussi fourniture de repas chaud à emporter. Pour les autres, situation inchangée et [on reste sur le remboursement forfaitaire des repas](#).

Proposition de Mme PY de tenir un CTL en audio le mardi 19/05 sur le budget, surtout dans le contexte exceptionnel, et sur la formation professionnelle avec les problèmes de l'année en cours.

Prochaine audioconférence vendredi 17 avril (merci de faire remonter vos questions en amont)